



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Paris, le 20 AVR. 2016

Sous-direction
des rémunérations,
de la protection
sociale et des
conditions de travail

Bureau des politiques
sociales, de la santé
et de la sécurité au
travail
PS2

Dossier suivi par
Bruno DEBOGES
Téléphone
01 55 07 41 97
Télécopie
01 55 07 42 94
Mél
bruno.deboges
@finances.gouv.fr

Adresse postale
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Références
PS2/

Monsieur le Secrétaire général,

Par courrier en date du 25 mars 2016, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), dont le mandat est arrivé à échéance fin mars 2016.

Dans l'attente de la publication du projet de décret permettant de constituer le nouveau comité national du fonds, vous souhaitez la prolongation du mandat de l'actuel comité.

Mes services m'ont alerté sur les difficultés rencontrées et je partage votre préoccupation de maintenir la continuité de l'activité du comité national, notamment dans ses commissions préparatoires.

Aussi, à défaut de pouvoir prendre un acte réglementaire avant la fin de mandat du comité, je vous informe avoir proposé au cabinet de la ministre, sans préjudice de la décision des autres tutelles du fonds, de maintenir le mandat du comité actuel par lettre d'accord des ministres concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général de l'administration
et de la fonction publique

Monsieur Jean-Marc CANON
Secrétaire général
de l'UGFF- CGT
263 rue de Paris
Case 542
93514 Montreuil Cedex



Thierry Le Goff